

*Les subsides*

● (1140)

*[Traduction]*

Il est évident que notre gouvernement n'est pas responsable de ces pertes. Je rappelle à la Chambre que c'est la politique discriminatoire de Marc Lalonde et l'encouragement accordé à la canadienisation grâce à des milliards de dollars de subventions du PESP qui ont conduit Dome à s'embarquer dans un programme d'achats trop ambitieux.

Dome n'est pas une société d'État. Alors qu'elle a bénéficié effectivement de divers programmes fiscaux et de subventions au fil des années, il s'agit de programmes d'application générale. Le fait qu'elle ait bénéficié d'une telle largesse de la part de l'État, cependant, a conduit certains à conclure que le gouvernement avait une responsabilité spéciale de protéger les créanciers. Mes collègues et moi-même sommes décidés à l'empêcher. Nous ne consentirons ni ne souscrivons à une mesure de renflouage déguisée en transaction commerciale.

Notre position a rallié l'appui du grand public et des médias. Le 12 mai dernier, le *Toronto Sun* déclarait en page éditoriale:

Il est parfaitement ridicule de chercher à conserver Dome comme propriété canadienne en acceptant une offre moins avantageuse. Si Amoco ou une autre société est en mesure de faire repartir Dome du bon pied et de la sortir de l'ornière, certains Canadiens devraient peut-être en être épatés.

Mais voici ce qu'on pouvait lire dans le *Financial Times* du 27 avril:

Il est rassurant de voir que le gouvernement du Canada se contente de jouer un rôle discret, ce qui nous paraît tout à fait opportun vu les circonstances.

Le 8 mai, dans le *Gleaner* de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, on soutenait ce qui suit:

L'ingérence du gouvernement dans les affaires du secteur pétrolier et gazier depuis quelques années s'est révélée coûteuse au point que l'ensemble des Canadiens devraient se méfier de tout projet interventionniste dans les affaires de Dome Petroleum.

*[Français]*

L'opposition, madame la Présidente, nous a exhortés à intervenir pour déterminer l'issue du processus d'offre d'achat dans le cas de Dome. Ils ont suggéré que nous ayons recours à l'autorité du gouvernement pour voir à ce qu'une société canadienne soit choisie. Madame la Présidente, cette suggestion démontre l'ignorance de la loi. Il n'existe aucune loi qui permette au gouvernement de choisir une offre d'achat canadienne. Dome appartient à des actionnaires non au gouvernement. Le gouvernement a établi un cadre clair et sans surprise à l'intention des sociétés désirant faire affaires au Canada. Cette façon de procéder signifie que toutes les propositions, y compris celle d'Amoco, doivent être examinées en vertu des lois et des politiques qui s'appliquent généralement dans ce pays. Agir autrement nécessiterait que le Parlement décrète une nouvelle loi particulière cette fois-ci et cela aurait un effet négatif sérieux sur les investissements, sur la qualité, sur l'image du pays et, en fin de compte, sur la création d'emplois.

*[Traduction]*

On constate à présent les résultats heureux d'un cadre de travail précis. Les difficultés de Dome seront bientôt résolues. Nous avons assisté à la saine résurgence de la concurrence, ce qui est à l'avantage de tous les intéressés, qu'il s'agisse des employés, des fournisseurs, des actionnaires ou des créanciers.

Trois soumissions ont été présentées pour acquérir Dome, dont une par une entreprise canadienne. Pour l'instant, celle

d'une entreprise étrangère, Amoco, s'est révélée la plus intéressante et a été agréée par le conseil d'administration de Dome. Cela, personne ne le nie. Toutefois, la transaction n'a pas encore reçu l'approbation des créanciers et des actionnaires de Dome. D'autres entreprises ont manifesté de l'intérêt pour celle-ci.

*[Français]*

Si la proposition d'Amoco est approuvée par les créanciers et les détenteurs d'actions de la Dome, l'acquisition à ce moment-là devra être examinée par Investissement Canada. Le gouvernement que je représente veut s'assurer qu'une telle acquisition constituera un bénéfice net pour le Canada. J'ai déjà indiqué ma conviction qu'une telle société se devra d'être un organisme modèle pour les citoyens corporatifs. Il est très important que toute société qui voudrait se fusionner respecte des normes élevées au chapitre de l'investissement, de la création d'emploi et de la participation canadienne. Engager des négociations publiques pour une prise de contrôle de ce genre serait faire preuve à ce moment-ci, madame la Présidente, d'irresponsabilité. Néanmoins, laissez-moi vous assurer que ce gouvernement est déterminé à ce que la transaction respecte les intérêts du pays.

Aucune demande officielle n'a encore été présentée au gouvernement, mais nous avons déjà pris des mesures significatives pour garantir que la proposition d'Amoco, si elle franchit toutes les étapes, soit profitable pour le Canada.

J'ai eu moi-même l'occasion de rencontrer à mon bureau les dirigeants d'Amoco et de leur faire part en termes des plus directs, des plus clairs de l'importance que le gouvernement attachait à cette transaction et que nous allions nous assurer qu'elle bénéficie aux Canadiens en terme d'emplois, d'investissements et de participation dans l'entreprise.

La semaine dernière, M. Dan Stacey, président d'Amoco Canada, a annoncé que sa société allait émettre un nombre important d'actions au Canada si la proposition d'acquisition de la Dome Petroleum se réalisait. Ainsi, la participation canadienne dans la mise en valeur de cette richesse naturelle qu'est le pétrole et le gaz sera respectée. Cela garantit également que la société prendra un visage canadien. Et je crois, madame la Présidente, que cela a été une décision fort importante. Pour la première fois de son existence corporative, la société Amoco a accepté dans un pays, à l'extérieur des États-Unis, de créer une société locale et je crois que les discussions et la position du gouvernement clairement exprimée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a convaincu la société Amoco que faire affaires au Canada avait des exigences particulières.

*[Traduction]*

Il s'agit d'un engagement important pris par Amoco et il convient de l'en féliciter. Ce sera la première fois en 40 ans que les Canadiens auront l'occasion de participer directement à titre d'actionnaires à l'expansion de la compagnie. Comme je l'ai signalé à Amoco, j'estime que les Canadiens devraient avoir le droit d'investir directement dans l'exploitation de leurs ressources. La chose est particulièrement importante dans le cas d'une société qui, d'après diverses mesures, deviendrait l'entreprise de pétrole et de gaz la plus importante au Canada.